

Kopja

S.III/2755.

Telegram en clair.

Rakowski, le Président du Conseil des Commissaires du peuple et Commissaires du peuple pour les Affaires Étrangères de la République Soviétiste Ukrainienne. au Ministre des Affaires Étrangères

a Varsovie

Moscou. 26/4.

Reçu 28/4.192

Le dix-neuf Avril sur les quatre heures de l'après-midi un aéroplane polonais survola Kiev et lança sur la ville plusieurs bombes qui tuèrent dix personnes et en blessèrent quatorze. Parmi les tués se trouvent une femme et deux enfants. En portant à votre connaissance ce fait révoltant le gouvernement ouvrier et paysan de l'Ukraine exprime sa profonde indignation contre l'agissement du commandement militaire polonais qui ne se bornant pas à piller à mobiliser et à rouer de coups la population pacifique ouvrière et paysanne des districts occupés par les troupes polonaises dans les gouvernements de Volhynie et de Podolie étend les memes procédés à la population pacifique de parti libre de notre territoire. Au moment où le Gouvernement Polonais assure l'Univers de son désir de rétablir des relations pacifiques entre le peuple Polonais et Ukrainien, des faits comme ceux qui viennent d'être rappelés ne peuvent que renforcer la méfiance à l'égard des intentions exprimées par le Gouvernement Polonais et donner davantage encore au peuple ukrainien l'impression que derrière les prétendues intentions du Gouvernement Polonais de respecter la volonté du peuple ukrainien se cachent en réalité des intentions agressives et conquérantes. Tout en confirmant une fois de plus ces dispositions pacifiques le gouvernement ouvrier et paysan de l'Ukraine proteste énergiquement contre les actes du Commandement Polonais qui cherche systématiquement à faire échouer les tentatives répétées des Gouvernements Soviétistes de la Russie et de l'Ukraine pour rétablir des relations normales entre les peuples de la Pologne et ceux de la Russie et de de l'Ukraine.

MINISTERE DOWODZSTWO WOJSK POLSKICH

ADJUTANTURA GENERALNA

WARSZAWA

L. 36662 dnia 10/IV 1920 r.

polisz. Wydział

Z.C.

Original przesłano Wydziałowi D. V.

212